



SOMMAIRE

ENTERREMENT DE LA LOI ONKELINX

Réquisition d'immeubles vides : votée en 1993

Interpellations au conseil Communal

- Morts de la rue
- Facebook
- *Sédentarisation* des SDF
- Domiciliation des personnes en demande de régularisation.

Application gratuite/smartphone pour SDF en Wallonie : **howmeless2go**

PROCHAINE RÉUNION

Jeu 7 mars au 214 rue du Progrès (500m de la gare du Nord le long du rail) au Squat « La Poissonnerie »

Frais de transport remboursés sur place

Éditeur : Jean Peeters, 225 rue du Progrès, 1030 Bruxelles
P911388



Mensuel février 2019 n° 230
Bureau de dépôt : Bxl 21
0479/68 60 20 www.frontsdf.be

ACTION LOGEMENTS VIDES : INTERPELLATIONS AU CONSEIL COMMUNAL



Suite à notre action « Enterrement de la loi Onkelinx qui permet la réquisition de logements laissés à l'abandon », plusieurs conseils communaux ont déjà été interpellés.

Schaerbeek : interpellation citoyenne par le Front et Démocratie Schaerbeekoise sur le nombre d'immeubles vides, ce qu'on en a fait, la somme totale des taxes en 2018, combien de logements de transit..... Dans un an, une autre association prendra le relais pour savoir combien de demandes de logement de transit ont été refusés, l'avancement par rapport aux logements vides....

Charleroi : c'est un parti politique qui a fait référence à l'action du Front pour interpellier le Bourgmestre (voir la vidéo sur notre site www.frontsdf.be). Les questions étaient pertinentes sur les logements laissés à l'abandon, les réponses pas toujours convaincantes. Le bourgmestre s'est montré scandalisé par le fait d'avoir ridiculisé un enterrement (!!!) et a terminé par la phrase habituelle dans la bouche des bourgmestres : *notre ville est celle où il y a le plus de logements vides qui ont été remis sur le marché* : mais sans aucun chiffre de comparaison évidemment !

Appel est fait à tout citoyen de faire une interpellation citoyenne au Conseil Communal de sa Commune et/ou inviter un membre de l'opposition à questionner le Bourgmestre : logements vides, utilisation des taxes, pourquoi par de réquisition, logements de transit attribués à qui, combien ?

Le « Manuel d'interpellation » ci-joint est disponible sur notre site web : www.frontsdf.be

MORTS DE LA RUE BRUXELLES

Un groupe de « femmes catholiques » vient de prendre contact avec le collectif : elles veulent accompagner au cimetière les personnes enterrées comme indigentes, pas seulement les sdf. Conseil a été donné qu'il n'y a aucun

problème, mais il ne faudrait pas augmenter la charge du coordinateur.

Hommage solennel aux morts de la rue en 2018 à l'hôtel Ville Bruxelles : nouvelle date définitive : **mercredi 22 mai 11h.**

FACEBOOK

Laurent est spécialiste en « communication ». C'est lui actuellement qui est administrateur de notre Facebook et a initié aussi Dominique à ce rôle. Pour rappel, il y a les « pages » réservées uniquement aux administrateurs (Laurent et Dominique) et « groupe », tout le monde peut écrire.

En quelques semaines de cette reprise en mains, il y a 54.000 visites, avec 9.000 personnes

différentes. C'est un outil très intéressant pour lancer notre action « interpellation Conseil Communal ».

On réfléchit pour avoir aussi une page en flamand. Laurent peut gérer, mais ne connaît pas la langue, mais on pourra lui envoyer des textes qu'il mette sur face. Il y aura surtout le lien pour aller sur le site/web flamand.

SÉDENTARISATION DES SANS DOMICILE

Charleroi : des critiques commencent à se faire entendre concernant le fait qu'ils distribuent des tentes et même il y a maintenant des « igloos ». *C'est une invitation à pousser les habitants de la rue à y rester ne pas rejoindre les structures d'hébergement*, même par grand froid. A Paris même critique : ils appellent cela « sédentarisation » des habitants de la rue. Il y aurait même eut pression du gouvernement pour interdire à Médecins du Monde de les distribuer

- D'un côté on veut aider les habitants de la rue à se protéger du froid, mais d'un autre côté, en les fixant ainsi hors des structures, on freine leur réinsertion dans la société (!!!)

- Proposition : organiser un colloque sur cette problématique pour échange entre les groupes. On y pense et pour + tard.

PS : Denis et Benoît ont recensé près de 160 squats pour le grand Charleroi

ADRESSE POUR PERSONNES EN SÉJOUR ILLÉGAL

À Liège, la ville fait pression sur « Espace Fraternel » (Germain Dufour et Saïd) où près de 140 personnes non européennes ont une soi-disant « adresse de référence ». Renseignements pris, même si les avocats appellent cela (à tort) « adresse de référence », cela n'a rien à voir avec la définition officielle du gouvernement belge qui se trouve dans le guide SDF. Il vaudrait mieux utiliser un autre

terme comme « lieux de référence » ou autre pour ne pas prêter à confusion. Jean est chargé de se renseigner auprès de la Plateforme citoyenne de Bxl pour savoir comment ils font pour avoir une domiciliation ou si un particulier pourrait faire la même chose qu'à Liège sans être considéré comme cohabitant

PS : À Liège, le CPAS donne la garantie locative de 2 mois au lieu d'un seul



Avec le soutien de
la COCOM

Prochaine réunion jeudi 7 mars au 214 rue
du Progrès 10h30. « LA POISSONNERIE »
(500m de la gare du Nord)